

Réf: Dossier 428120

## Avis de constitution

### SOCIETE « AKSHARAM CI »

Siège Abidjan plateau Angle Avenue Dr. Crozet, Lot  
00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentique en date du 25/06/2025 reçus par Me KOUADIO Brou Gaston, et enregistrés au CEPICI le 27/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKSHARAM CI »

Objet : -Importation de matériels et matériaux de construction;  
-Vente de matériels et matériaux de construction  
;  
-Commerce général.

#### ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

-L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

-La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan plateau Angle Avenue Dr. Crozet, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KAMAL KUMAR SONI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09057 du 01/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53526/GTCA/RC/2025 du 01/09/2025

